

## LETTRE D'ENTENTE (LE-2019-03)

**ENTRE : L'UNIVERSITÉ LAVAL**

ci-après « EMPLOYEUR »

**ET : L'ASSOCIATION DU PERSONNEL ADMINISTRATIF PROFESSIONNEL DE L'UNIVERSITÉ LAVAL INC.**

ci-après « APAPUL »

**OBJET : Modification de l'Annexe I de la convention collective relative au formulaire d'adhésion**

---

ATTENDU la lettre d'entente 2013/1 signée par les parties le 19 novembre 2013 et la convention collective 2015-2018 intervenue entre les parties ;

ATTENDU l'intention des parties de simplifier le processus d'adhésion à l'APAPUL ;

### LES PARTIES CONVIENNENT DE CE QUI SUIT :

1. Le préambule fait partie intégrante de la présente entente.
2. Le formulaire d'adhésion à l'Association est remplacé par celui annexé avec la présente lettre d'entente;
3. La présente lettre d'entente entre en vigueur au moment de sa signature.

EN FOI DE QUOI, les parties ont signé, à Québec, ce \_\_\_\_<sup>e</sup> jour du mois de \_\_\_\_\_ 2019.

POUR L'UNIVERSITÉ LAVAL

POUR L'ASSOCIATION DU PERSONNEL ADMINISTRATIF PROFESSIONNEL DE L'UNIVERSITÉ LAVAL INC.

---

Lyne Bouchard  
Vice-rectrice aux ressources humaines

---

Éric Matteau  
Président

---

Témoin

---

Témoin

## Annexe I - Formulaire d'adhésion à l'APAPUL

### RENSEIGNEMENTS (veuillez écrire lisiblement)

Nom \_\_\_\_\_ Prénom \_\_\_\_\_

Numéro d'employé \_\_\_\_\_ Date d'embauche par l'Université \_\_\_\_\_

### ADRESSE POSTALE

Numéro et rue \_\_\_\_\_ N° d'appartement, suite ou pièce \_\_\_\_\_

Ville \_\_\_\_\_

Code postal \_\_\_\_\_ Téléphone \_\_\_\_\_

### ADRESSE À L'UNIVERSITÉ

Faculté, école, service \_\_\_\_\_ Département \_\_\_\_\_

Pavillon \_\_\_\_\_ Poste téléphonique \_\_\_\_\_

Adresse électronique \_\_\_\_\_

1. Par la présente, j'adhère à l'APAPUL.
2. Je déclare avoir été informé que la convention collective intervenue entre l'APAPUL et l'Université Laval est disponible sur les sites Web du Vice-rectorat aux ressources humaines et de l'APAPUL.
3. J'accepte de payer le droit d'entrée à l'APAPUL fixé par l'Assemblée générale des membres qui sera prélevé sur ma première paie à même le montant perçu à titre de cotisation syndicale.
4. Conformément au *Code du travail*, je comprends que je dois payer la cotisation fixée par l'Assemblée générale des membres et que cette cotisation sera prélevée à même mon salaire, et ce, à compter de la date de mon engagement à titre de membre du personnel administratif professionnel.

En foi de quoi, j'ai signé à Québec, le \_\_\_\_\_

\_\_\_\_\_  
Signature

**Lorsque vous aurez rempli, signé et numérisé le formulaire d'adhésion, auriez-vous l'obligeance de le transmettre par courriel à [apapul@apapul.ulaval.ca](mailto:apapul@apapul.ulaval.ca) en indiquant dans l'objet de votre message « Formulaire d'adhésion ». Après réception du formulaire, l'APAPUL vous invitera à une rencontre d'accueil qui a pour but de vous présenter nos services et répondre à toute question relative à vos conditions de travail.**

Note : Le fait de ne pas adhérer à l'APAPUL n'a aucun effet sur la perception de la cotisation qui est obligatoire pour toutes les personnes salariées syndiquées d'une unité d'accréditation en vertu du *Code du travail du Québec*. Toutefois, cette décision signifie que vous renoncez à votre droit de participation aux activités du Syndicat ainsi qu'à certains bénéfices de la protection syndicale.

C. col. 2007-2010; C. col. 2011-2014; Lettre d'entente 2013/1, art. 3; Lettre d'entente 2015/01; Lettre d'entente LE-2019-03